

Observation demat84

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 08/03/2019 à 18:21:30.

[Depuis cette page.](#)

### **Votre message**

Bonjour,

Ceci est mon deuxième commentaire car nous venons de passer une semaine au yucca à Avoriaz et avons entendu beaucoup d'éléments nouveaux au sujet de la transformation de la place du téléphérique.

Mes commentaires sont les suivants

Un hôtel : oui avec 3000 m2 MAIS PAS 10,000 m2

Il n'y a pas la place pour faire circuler sur cette place 800 touristes plus les locaux plus les transports plus l'approvisionnement de l'hôtel.

Il n'y a pas de raison de léser avec un projet gigantesque les anciens propriétaires en leur privant de la vue sur Morzine.

Le projet est juste trop grand et trop haut. Du reste avec l'accumulation de neige sur les toits vous pouvez compter deux mètres supplémentaires qui obstrueront d'autant plus la vue des propriétaires du Yucca. Il faut limiter au maximum la hauteur du bâtiment au raz de la piste. Et tant pis si Pierre et Vacances doit se contenter de moins de mètres carrés.

Nous avons appris que le projet de Pierre et Vacances est lié avec un nouveau télésiège télécabine le long du boulevard des skieurs. Nous exigeons que ce télésiège respecte le trajet actuel et la hauteur des pylônes. Il est hors de question que des skieurs aient une vue sur nos appartements. Nous avons droit à un respect de notre vie privée. Par ailleurs un nouveau télécabine risque d'être plus bruyant d'autant plus que nous avons entendu qu'il est envisagé qu'il fonctionne la nuit. C'est vraiment inacceptable. Quel est le but de tous ces projets : améliorer la station ou faire le bonheur de quelques promoteurs. Il n'y a en tous les cas aucun respect pour les propriétaires actuels. On peut du reste se poser la question pourquoi changer l'actuel télésiège. Il suffit de le faire en débrayable. Mais tout le projet semble au bénéfice de Pierre et Vacances pour relier son nouvel ensemble avec le bas de la station.

On est loin des promesses faites dans le passé. Comment l'association du crot au chien qui se dit sans but lucratif, qui veut défendre la ruralité et le système écologique peut tolérer un tel projet. Et comment une mairie peut elle envisager la construction de 10,000 m2 sur un terrain historiquement non constructible.

On veut protéger l'ancienne gare du téléphérique, ce qui ne fait aucun sens. Pourquoi ne pas construire ce projet à la place de cette construction immonde et qui n'est pas très historique. Cela résoudrait bien des problèmes.

Par ailleurs n'y aurait-il pas un réel conflit d'intérêt entre l'actuelle municipalité et la société du crôt au chien ?

Je vous remercie de prendre en compte nos remarques. Nous sommes inquiets pour notre patrimoine immobilier et notre bien être durant l'occupation de notre appartement. Il y a un véritable préjudice.